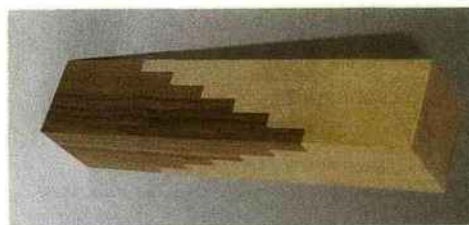
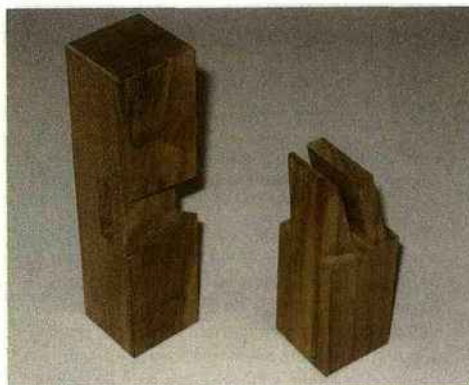
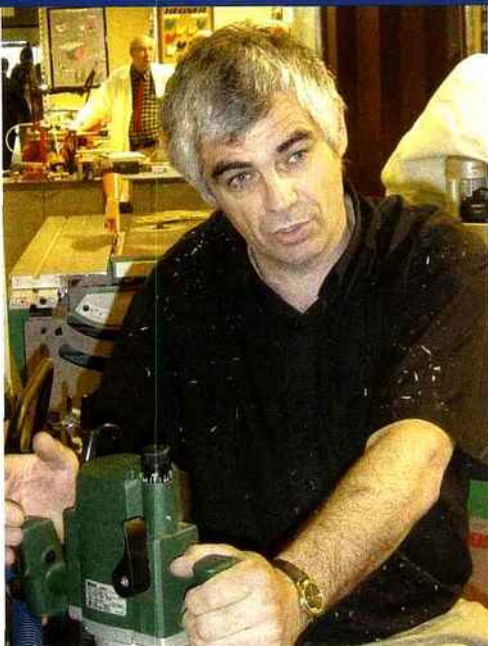


## Charles Julien répond à vos questions



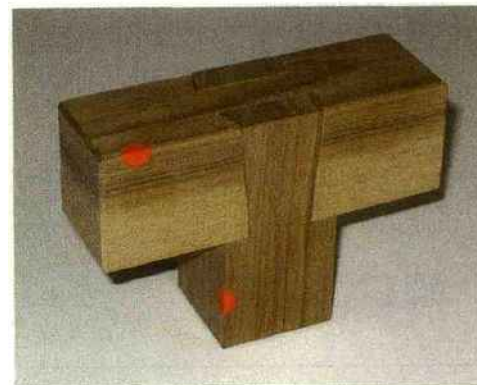
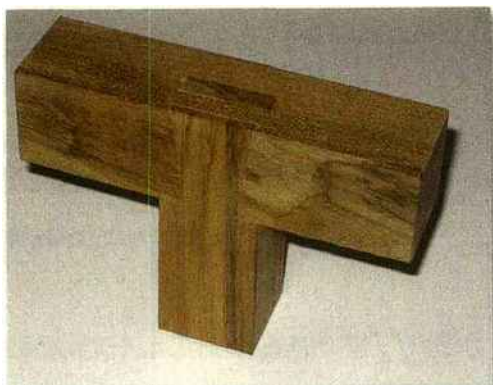
### Question n° 1

Dans le numéro 144, daté de mars 2008, de la revue *L'Atelier Bois*, vous avez présenté un assemblage intitulé : « Queue-d'aronde entaillée en forme de coin ». J'ai réalisé une variante de votre « queue-d'aronde entaillée en forme de coin », non pas en assemblage bout à bout, mais en assemblage en équerre, cette fois avec un angle de 15°. Meilleures salutations d'un lecteur qui prend beaucoup de plaisir avec la matière bois ; je vous joins également des photos d'autres « assemblages impossibles » : assemblage à entailles en bout à bout, double queue-d'aronde sur les deux faces du bois (les deux faces sont identiques)... ça serre, ça ne sert à rien, mais c'est beau !

*Courriel*

### Réponse n° 1

Que ça serre ou que ça ne serve pas, je comprends et partage pleinement votre intérêt pour l'assemblage « casse-tête » !



## Question n° 2

Dans le numéro 149 de *L'Atelier Bois*, vous présentez le système Big Mill de Logosol. Vous présentez l'entreprise Stihl comme distributeur de ce produit en France, or ce produit n'apparaît plus dans le catalogue de cette entreprise. Mon revendeur me retourne vers Logosol. Pouvez-vous me confirmer que Stihl est bien toujours le distributeur, ou bien me dire quel est celui qui l'a remplacé ?

D'avance, merci, et félicitations pour votre revue.

*Jacques Savoye, courriel*

## Réponse n° 2

En réponse à votre question, je peux en effet vous confirmer que la marque Logosol (distributeur: [www.mavelin.com](http://www.mavelin.com)) est bien le distributeur du système Big Mill, et non la marque Stihl qui a effectivement été distributeur pendant une brève période. Cette dernière n'est que le fabricant d'une chaîne spéciale, élaborée en collaboration avec Logosol pour le système Big Mill.



## Erratum :

Il fallait comprendre, dans l'article « Technique - Les minis de Kuper », du numéro 150 de *L'Atelier Bois*, que les panneaux sont vendus par [Marotte](#) et que VDS est la société qui commercialise les machines.

### Question n° 3

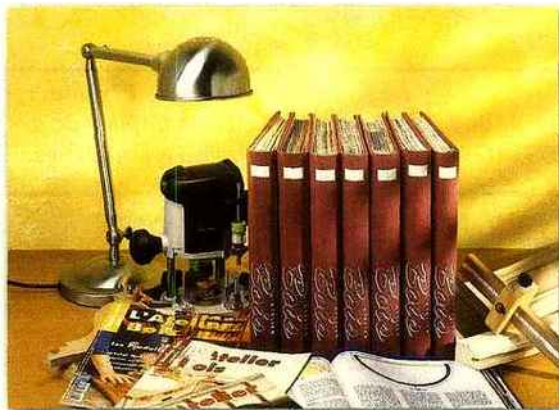
Tout d'abord, félicitations pour votre revue, qui dans l'ensemble est très agréable à lire, et donne plein d'idées. Si elle pouvait aussi donner du temps libre pour les mettre en œuvre, ce serait parfait... :-)

Je peux peut-être aider Joel Bardoux, qui a posé la question n° 1 dans *L'Atelier Bois* n° 148, au sujet des reliures qui ont changé de format. J'en ai quatre que je n'utilise pas. Elles étaient dans mon atelier, donc sont un peu poussiéreuses, mais devraient pouvoir être nettoyées. Vous pouvez transmettre mon courriel (*contacter la rédaction*) à ce monsieur. S'il est intéressé, je pourrai lui envoyer.

*Patrick Eulry*

### Réponse n° 3

Merci pour vos encouragements... et pour ce geste de cordialité au sujet des reliures.



### Question n° 4

En complément au dossier « Le bois de récupération » du numéro 149, daté d'août 2008, je trouve utile de donner le site internet suivant : [www.chainsaw.gwork.org](http://www.chainsaw.gwork.org). Vous y trouverez un fichier .pdf consacre au débit à la tronçonneuse : « De l'arbre au bois débité : un guide pour le sciage de long à la tronçonneuse ». Bonne utilisation !

*Bmor135, forum*

### Réponse n° 4

Le site que vous indiquez est effectivement très intéressant et donne une foule de renseignements sur le débit à la tronçonneuse. Cette méthode écologique pour obtenir à bon compte des planches d'œuvre de bonne qualité, uniquement à partir d'arbres de récupération abandonnés parce que difficilement exploitables dans la logique économique actuelle, est en train de gagner rapidement du terrain – si toutefois l'on en juge par l'impact et les réactions suscités par notre article (n° 149, août 2008). C'est bien !

### Question n° 5

Peut-on commercialiser les objets dont la réalisation est indiquée dans les pages de votre revue ?

*SKojean, forum*

### Réponse n° 5

Les divers objets et meubles dont nous proposons la réalisation dans les pages de notre revue ne sont pas libres de droits ; de ce fait, il est donc interdit de les commercialiser. Désolé !

### Précisions de l'importateur Kreg

J'ai lu avec intérêt votre article sur les fixations invisibles, et je voudrais apporter deux remarques.

1° La fixation Kreg ne se vante pas d'être avant tout invisible (...).

2° Le plus important, c'est qu'il est annoncé que l'on présente les pièces et qu'on les repère avant de les désolidariser et de les usiner, alors qu'en réalité on ne repère rien – c'est bien là l'un des principaux avantages du système ! Pour réaliser, par exemple, un chambranle de porte en trois pièces – une traverse haute et deux montants, on n'usine QUE la traverse, et ce sans rien tracer, soit UNE SEULE prise en main. En comparaison, avec un système Lamello, Hoffmann ou autre, on prend d'abord les trois pièces en main pour les repérer, ensuite on prend chaque pièce en main pour l'usiner, soit SIX prises en main. Avec le système Kreg, il n'y a ni sangles ni serre-joints, la différence de productivité à la fin de journée est simplement colossale. Kreg se vante d'être « *the fastest way to join wood* » (« la manière la plus rapide pour joindre le bois »), et c'est bien là que réside son intérêt, plutôt que dans l'invisibilité.



## LES HABITUDES DE CHARLES

### Déclignage à la scie circulaire

Beaucoup de gens croient qu'il est indispensable de posséder une scie à ruban pour pouvoir décligner dans de bonnes conditions, la scie circulaire ayant la réputation de rejeter le bois. C'est vrai si vous travaillez à la volée ! Mais si vous utilisez le chariot et bloquez la partie avant de votre plateau dans un sabot, vous supprimerez du même coup les risques de rejets intempestifs. Personnellement, je préfère un débit à la scie circulaire (bien sûr, avec un sabot de blocage) plutôt qu'à la scie à ruban, car le trait de coupe est parfaitement rectiligne, ce qui favorise le dégauchissage ultérieur du chant.

